

## **PVC – 20 ANS**

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit, pour une période de VINGT (20) ANS suivant la date d'achat, que toutes les composantes en PVC ne craqueront pas et ne se décoloreront pas de façon anormale. Cette garantie ne couvre que le remplacement des pièces et la main-d'œuvre pendant les 5 premières années. Après 5 ans, seules les pièces seront fournies sans frais.

## **MAIN D'OEUVRE – 5 ANS**

La main-d'oeuvre pour changer toute composante ou pièce sera fournie pendant les 5 premières années suivant la date de livraison du produit à notre distributeur après notre approbation.

## **VERRE RÉGULIER – 10 ANS / VERRE LOW-E – 20 ANS**

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit les verres énergétiques LOW-E pour une période de VINGT (20) ANS suivant la date d'achat. Tous les verres clairs réguliers sont garantis pour une période de DIX (10) ANS suivant la date d'achat. Cette garantie couvre la formation de buée, les saletés entre les verres. Cette garantie ne couvre que le remplacement des pièces et la main-d'œuvre les 5 premières années. Après 5 ans, seules les pièces seront fournies sans frais.

## **BRIS DE VERRE – 1 AN**

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit les verres contre les bris thermiques pour une période d'un (1) an sur la face intérieure de la fenêtre. Il ne doit pas y avoir de trace d'impact. La main-d'oeuvre sera fournie gratuitement les 5 première années.

## **QUINCAILLERIE – GARANTIE À VIE LIMITÉE**

DIMENSIONS Portes et Fenêtres offre une garantie À VIE sur la quincaillerie à condition que le produit soit installé et utilisé correctement. Cette garantie ne couvre que le remplacement des pièces et la main-d'œuvre les 5 première année. Après 5 ans, seules les pièces seront fournies sans frais. Seule les pièces vous seront créditer au retour.

## **PEINTURE SUR PVC – 10 ANS / ALUMINIUM – 20 ANS**

DIMENSIONS Portes et Fenêtres offre une garantie de DIX (10) ANS sur la peinture qui recouvre le PVC et VINGT (20) ANS pour l'aluminium de ses fenêtres. Cette garantie sera appliquée si les produits ont été utilisés de façon normale dans des conditions normales. Elle couvre le pelage, le fendillement, les fissures ainsi qu'une décoloration qui serait supérieure à 5 % par année.